

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

**Nom du produit** Slide Resin Remover Aerosol

### Autres moyens d'identification

**Numéro de la feuille de données de sécurité** 41914-CA-FR

**Code du produit** 41914  
**Synonymes** Cyclic amide and lactone blend  
 "The Stripper"  
**N° ID/ONU** UN1950

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

**Utilisation recommandée** Nettoyeur de moule industriel

**Utilisations contre-indiquées** À utiliser conformément au mode d'emploi

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

<b><u>Initial Supplier Address</u></b>	<b><u>Adresse du fabricant</u></b>
CETTE FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ EST PAS CONFORME SAUF ADRESSE DU CANADA EST UTILISÉ	Slide Products Inc. 430 S. Wheeling Road Wheeling, IL 60090

### Numéros de téléphone d'urgence

**Numéro de téléphone du fournisseur initial** S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici  
**Nombre d'appel d'urgence** INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)  
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Aspect** paille pâle liquide coloré      **État physique** Aérosol.      **Odeur** de poisson

### Classification

Toxicité aiguë - inhalation (vapeurs)	Catégorie 4
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Aérosols inflammables	Catégorie 2
Gaz sous pression	Gaz comprimé

**Éléments d'étiquetage****Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Nocif par inhalation

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Aérosol inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Éviter le rejet dans l'environnement

**Conseils de prudence - Réponse**

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

**Conseils de prudence - Entreposage**

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

**Conseils de prudence - Élimination**

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

**Autres informations**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### Substance

**Synonymes** Cyclic amide and lactone blend  
"The Stripper".

**Famille chimique** Lactone.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
gamma-butyrolactone	96-48-0	36	-	-
1-Methyl-2-pyrrolidone	872-50-4	36	-	-
n-Propyl bromide	106-94-5	25	-	-
Propane	68476-86-8	3	-	-

### 4. PREMIERS SOINS

#### Premiers soins

**Conseils généraux** EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

**Contact avec les yeux** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin. Apply ice pack.

**Contact avec la peau** Laver à l'eau et au savon. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appelez un médecin en cas de malaise. Appliquer la crème à la main.

**Inhalation** Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

**Ingestion** Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

#### Symptômes et effets les plus importants

**Symptômes** Respirer les vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées et irritation des poumons. Contact avec la peau peut conduire à un séchage, dégraissage, des démangeaisons, des picotements et irritation. Les yeux peuvent avoir des symptômes de rougeurs, démangeaisons, l'irritation et l'arrosage d'une surexposition.

#### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note aux médecins** Traiter en fonction des symptômes.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés** Produit chimique. Mousse. Dioxyde de carbone (CO2).

**Moyens d'extinction inappropriés** Eau.

**Dangers particuliers associés au produit chimique** Les hydrocarbures chlorés forment HCl et traces de phosgène lors de la pyrolyse. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 °F. Aérosol test de projection de la flamme: 18 "projection de la flamme.

**Données sur les risques d'explosion**

**Sensibilité aux chocs** Aucun.  
**Sensibilité aux décharges électrostatiques** Aucun.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions personnelles** S'assurer une ventilation adéquate.

**Précautions pour le protection de l'environnement**

**Précautions pour le protection de l'environnement** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Retirer le contenant qui fuit à l'extérieur de site d'élimination. Éliminer toutes les sources d'inflammation.

**Méthodes de nettoyage** Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

**Prévention des dangers secondaires** Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Ne pas vaporiser près d'une flamme. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur les surfaces peintes: produit endommagera vernis et revêtements alkydes. Ne pas vaporiser sur les planchers.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F.

**Matières incompatibles** Eau générateurs de radicaux libres

## 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
1-Methyl-2-pyrrolidone 872-50-4			TWA: 400 mg/m <sup>3</sup>	
n-Propyl bromide 106-94-5	TWA: 10 ppm TWA: 50 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 ppm Adverse reproductive effect	TWA: 10 ppm	

### Contrôles techniques appropriés

**Mesures d'ingénierie** Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection des yeux/du visage** Soins de la vue appropriée est nécessaire dans toutes les activités industrielles. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection des mains** Porter des gants de protection en Néoprène™.

**Protection de la peau et du corps** Aucun équipement de protection particulier requis.

**Protection respiratoire** Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Aérosol
<b>Aspect</b>	paille pâle liquide coloré
<b>Couleur</b>	paille pâle
<b>Odeur</b>	de poisson
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	Non déterminé	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	<-42.8 °C / <-45 °F	
<b>Point d'ébullition / intervalle d'ébullition</b>	39.4-204 °C / 103-399 °F	
<b>Point d'éclair</b>	Non déterminé	
<b>Taux d'évaporation</b>	Lentement, plusieurs heures	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non déterminé	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	10	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	1	
<b>Pression de vapeur</b>	0 mmHg	@ 20 C
<b>Densité de vapeur</b>	>1	
<b>Densité relative</b>	1.15	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Partiellement soluble	

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	
<u>Autres informations</u>		
Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible	
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible	
Teneur en COV (%)	100%	
Densité	Aucun renseignement disponible	
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Eviter les températures supérieures à 120 °F. Évitez les rayons directs du soleil.
Matières incompatibles	Eau. générateurs de radicaux libres.
Produits de décomposition dangereux	Les hydrocarbures chlorés forment HCl et traces de phosgène lors de la pyrolyse.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

#### Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée. Peut être nocif par contact cutané.
Inhalation	Nocif par inhalation.
Ingestion	Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes	Respirer les vapeurs peut provoquer des maux de tête, des nausées et irritation des poumons. Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et dessécher la peau, aboutissant à une gêne et à une dermatite. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort.
-----------	---

**Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

ETAmél (orale)	2,530.00
ETAmél (cutané)	3,673.00
ETAmél (inhalation-gaz)	1,944.00
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	8.10

**Toxicité aiguë inconnue**                      Aucun renseignement disponible

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
gamma-butyrolactone 96-48-0	= 1540 mg/kg ( Rat )	-	> 5100 mg/m <sup>3</sup> ( Rat ) 4 h
1-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	= 3914 mg/kg ( Rat )	= 8 g/kg ( Rabbit )	= 3.1 mg/L ( Rat ) 4 h
n-Propyl bromide 106-94-5	= 3600 mg/kg ( Rat )	-	= 253 g/m <sup>3</sup> ( Rat ) 30 min

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**Cancérogénicité**                                      Inclassable comme cancérogène pour l'humain.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
gamma-butyrolactone 96-48-0	-	Group 3		-
n-Propyl bromide 106-94-5	A3		Reasonably Anticipated	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 - cancérogène chez l'animal

**CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)**

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

**NTP (programme national de toxicologie)**

Raisonnement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

**OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction**                      Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

**STOT - exposition unique**                              Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**STOT - exposition répétée**                              Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**    Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
gamma-butyrolactone 96-48-0	360: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 79: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	220 - 460: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static		500: 48 h Daphnia magna Straus mg/L EC50

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
1-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	500: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	832: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 4000: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static 1400: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static 1072: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static		4897: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
n-Propyl bromide 106-94-5	-	67.3: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		-

**Persistance/Dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

**Mobilité** .

Nom chimique	Coefficient de répartition
gamma-butyrolactone 96-48-0	-0.566
1-Méthyl-2-pyrrolidone 872-50-4	-0.46
n-Propyl bromide 106-94-5	2.1
Propane 68476-86-8	2.8

**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Déchets de résidus/produits inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

**Emballage contaminé** Videz complètement, y compris la pression du gaz. Ne pas percer ou incinérer les récipients. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Remarque** Sur la base de la taille du paquet, le produit peut être admissible à l'exception quantité limitée

#### TMD

N° ID/ONU UN1950  
Nom officiel d'expédition Aérosols  
Classe de danger 2.1

#### DOT

N° ID/ONU UN1950  
Classe de danger 2.1

**IATA**

N° ID/ONU UN1950  
 Nom officiel d'expédition Aerosols, inflammable

**IMDG**

N° ID/ONU UN1950  
 Classe de danger 2.1

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

**Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

**Inventaires internationaux**

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELINCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
1-Méthyl-2-pyrrolidone	X	X	X	Present	X	Present	X	X
gamma-butyrolactone	X	X	X	Present	X	Present	X	X
n-Propyl bromide	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Propane	X	X	X		X	Present	X	X

**Légende :**

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

**IECSC** - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

**KECL** - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

**PICCS** - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	<b>Risques pour la santé</b> Non déterminé	<b>Inflammabilité</b> Non déterminé	<b>Instabilité</b> Non déterminé	<b>Dangers particuliers</b> Non déterminé
<u>HMIS</u>	<b>Risques pour la santé</b> 2	<b>Inflammabilité</b> 3	<b>Dangers physiques</b> 0	<b>Protection individuelle</b> B

### Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Date d'émission :** 06-juil.-2016  
**Date de révision :** 04-août-2016  
**Note de révision:** Aucun renseignement disponible.

#### Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

**Fin de la fiche signalétique**